

Séance extraordinaire du 16 décembre 2019

Province de Québec Municipalité de Saint-Étienne-des-Grès

Procès-verbal de la séance extraordinaire du conseil de la Municipalité de Saint-Étienne-des-Grès tenue le lundi 16 décembre 2019 à 19 h 30, au 1230, rue Principale.

À laquelle sont présents les membres du conseil :

M. Robert Landry, maire
M. Richard St-Pierre, conseiller
M. Jocelyn Isabelle, conseiller
Mme Nancy Mignault, conseillère
M. Marc Bastien, conseiller
M. Nicolas Gauthier, conseiller
M. Gaëtan Léveillé, conseiller

FORMANT QUORUM

Constatant que les avis de convocation ont été expédiés conformément à l'article 156 du *Code municipal*, le conseil procède à l'ouverture de la séance.

D'entrée de jeu, monsieur le maire remercie les membres du conseil et mesdames Vallée et Larocque pour le travail effectué à la réalisation des prévisions budgétaires 2020.

1. Ouverture de la séance

La séance est ouverte à dix-neuf heures trente (19 h 30) sous la présidence de monsieur Robert Landry, maire. Madame Nathalie Vallée, Directrice générale et Secrétaire-trésorière, est présente et agit à titre de secrétaire de la séance.

2. Lecture et adoption de l'ordre du jour

2019-12-345

Il est **proposé** par Marc Bastien, **appuyé** de Nicolas Gauthier et résolu d'approuver et d'adopter l'ordre du jour comme suit :

Ordre du jour

- 1. Ouverture de la séance**
- 2. Lecture et adoption de l'ordre du jour**
- 3. Adoption des prévisions budgétaires pour l'année 2020**
- 4. Adoption du programme triennal des immobilisations pour les années 2020, 2021 et 2022**
- 5. Période de questions**
- 6. Clôture de la séance**

ADOPTÉE UNANIMEMENT

Aucun citoyen n'est présent à cette séance extraordinaire pour l'adoption du budget 2020.

Séance extraordinaire du 16 décembre 2019

3. Adoption des prévisions budgétaires pour l'année 2020

2019-12-346

Il est **proposé** par Gaëtan Léveillé, **appuyé** de Nancy Mignault et résolu que le conseil municipal de Saint-Étienne-des-Grès adopte les prévisions budgétaires pour l'année 2020, présentant des revenus et dépenses de 5 582 249 \$, telles que déposées.

ADOPTÉE UNANIMEMENT

4. Adoption du programme triennal des immobilisations pour les années 2020, 2021 et 2022

2019-12-347

Il est **proposé** par Jocelyn Isabelle, **appuyé** de Richard St-Pierre et résolu que le conseil municipal de Saint-Étienne-des-Grès adopte le programme triennal des immobilisations pour les années 2020, 2021 et 2022.

ADOPTÉE UNANIMEMENT

5. Période de questions

Début : 19 h 38;
Fin : 19 h 38 (pas de question).

6. Clôture de la séance

2019-12-348

Les sujets à l'ordre du jour ayant tous été épuisés, il est **proposé** par Jocelyn Isabelle, **appuyé** de Marc Bastien et résolu que la séance soit levée à 19 h 38.

ADOPTÉE UNANIMEMENT.

Robert Landry,
Maire

Nathalie Vallée, g.m.a.,
Directrice générale et
Secrétaire-trésorière

Je, Robert Landry, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du *Code municipal*.